

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 10 DECEMBRE 2012 A 20 HEURES

Etaient présents : MM DUSAUTOIR, Maire, MM BEYAERT, BERTELOOT, FREDERIC, GUILBERT, Mme HOUSSIN, M. HUYGHE, Mme LEFEBVRE, MM SEIGRE et VIEILLARD

Etaient absents : M. COURBOT, excusé, qui a donné pouvoir à M. le Maire
MM GREBERT et GRESSIER, Mmes MASCOT et MORICE

Secrétaire élu : M. FREDERIC

Compte rendu de la réunion précédente

Pas d'observations

En accord avec le Conseil Municipal, M. le Maire a invité M. Luc BARBIER, du Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale, à venir apporter des précisions sur le projet de charte du Parc et de ses annexes et répondre aux questions de l'assemblée.

2012-53 – Approbation du projet de charte du Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale et de ses annexes

Suite à la présentation qui vient d'être réalisée, M. le Maire propose aux membres du Conseil de se prononcer.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses voix :

- approuve le projet de Charte révisée du Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale 2012-25 ainsi que les annexes dont le projet de statuts modifiés du Syndicat mixte de gestion du Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale,
- adhère au Syndicat mixte de gestion du Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale.

2012-54 – Adhésion à l'association Ramsar France

Lecture est donnée du courrier de M. Bertrand PETIT, Président du Groupe de Travail Marais Audomarois, relatif à une proposition d'adhésion à l'association Ramsar France qui a pour mission de défendre et de promouvoir la cause des zones humides.

Le montant de l'adhésion pour une personne morale est fixé à 100 € Un avis favorable est émis.

2012-55 – Garderie scolaire – Révision du tarif

Il est décidé, à l'unanimité des voix, de fixer à compter du 1er janvier 2013 le montant de la garderie à 0.50 € la ½ heure pour tenir compte notamment de la mise en place depuis plusieurs mois d'une garderie dite « surveillée »

2012-56 – Logement de fonction – Recouvrement de la T.E.O.M. 2012 auprès des locataires

Comme chaque année, accord est donné à l'unanimité des voix pour réclamer à M. et Mme Didier COURBOT la somme réglée par la commune au titre des taxes foncières 2012 soit 91 €

2012-57 – Délibération modificative pour transfert de crédits

Accord est donné pour procéder au transfert d'une somme de 500 € du compte 2135 vers le compte 1641 et de 1 500 € du compte 605 vers le compte 66111.

2012-57 / 1 – Délibération modificative pour transfert de crédits

Accord est également donné pour le transfert d'une somme de 10 € du compte 678 vers le compte 739111.

2012-58 – Service rural de distribution d'eau potable / Rapport annuel sur le prix et la qualité du service – Année 2011

Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses voix, prend acte du rapport annuel approuvé par délibération du Conseil Communautaire n° 179-12 en date du 14 juin 2012 dont une copie lui a été remise.

2012-59 – Service public d'assainissement non collectif / Rapport annuel sur le prix et la qualité du service – Année 2011

Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses voix, prend acte du rapport annuel approuvé par délibération du Conseil Communautaire n° 181-12 en date du 14 juin 2012 dont une copie lui a été remise.

2012-60 – Service rural d'assainissement collectif (HOULLE, MOULLE et SERQUES) / Présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement – Année 2011

Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses voix, prend acte du rapport annuel approuvé par délibération du Conseil Communautaire n° 187-12 en date du 14 juin 2012 dont une copie lui a été remise.

2012-61 – Gestion de la salle culturelle d'Agglomération Daniel Balavoine / Compte-rendu technique et financier du délégataire – Saison 2010/2011

Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses voix, prend acte du compte-rendu technique et financier approuvé par délibération du Conseil Communautaire n° 194-12 en date du 14 juin 2012 dont une copie lui a été remise.

Il s'interroge toutefois sur le cumul déficitaire de cet équipement au fil des années et souhaiterait une meilleure maîtrise des coûts de gestion.

2012-62 – Délégation de service public de l'Office de Tourisme de Pôle de la Région de SAINT-OMER / Compte-rendu technique et financier du délégataire – Exercice 2011

Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses voix, prend acte du compte-rendu technique et financier approuvé par délibération du Conseil Communautaire n° 201-12 en date du 14 juin 2012 dont une copie lui a été remise.

2012-63 – Transports collectifs – Exploitation des courses internes de la ligne n° 10 « HESDIN/SAINT-OMER » / Compte-rendu technique et financier du délégataire – Année 2011

Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses voix, prend acte du compte-rendu technique et financier approuvé par délibération du Conseil Communautaire n° 205-12 en date du 14 juin 2012 dont une copie lui a été remise.

Les membres du Conseil Municipal remarquent que, si une politique de développement des transports en commun s'impose dans le contexte actuel, en 2011 le cout réel de son fonctionnement s'en avère très important pour la C.A.S.O. et donc les contribuables de notre région. Il serait souhaitable que ce service s'autofinance davantage ce que l'on peut espérer avec une fréquentation en hausse.

2012-64 – Transports collectifs – Exploitation des courses internes de la ligne n° 34 « LUMBRES /SAINT-OMER » / Compte-rendu technique et financier du délégataire – Année 2011

Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses voix, prend acte du compte-rendu technique et financier approuvé par délibération du Conseil Communautaire n° 206-12 en date du 14 juin 2012 dont une copie lui a été remise mais émet les mêmes observations que sur la question précédente.

2012-65 – Transports collectifs – Exploitation de la ligne urbaine A, B, C, D / Compte-rendu technique et financier du délégataire – Année 2011

Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses voix, prend acte du compte-rendu technique et financier approuvé par délibération du Conseil Communautaire n° 206-12 en date du 14 juin 2012 dont une copie lui a été remise mais émet les mêmes observations que sur les questions 2012-63 et 64.

2012-66 – Délégation de service public – Pépinière d'entreprises de la C.A.S.O. / Compte-rendu technique et financier du délégataire – Exercice 2011

Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses voix, prend acte du compte-rendu technique et financier approuvé par délibération du Conseil Communautaire n° 213-12 en date du 14 juin 2012 dont une copie lui a été remise.

2012-67 – Délégation de service publique pour l'exploitation technique et commerciale du réseau de couverture des zones d'ombres ADSL de la Communauté d'Agglomération de SAINT-OMER / Compte-rendu technique et financier du délégataire – Exercice 2011

Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses voix, prend acte du compte-rendu technique et financier approuvé par délibération du Conseil Communautaire n° 214-12 en date du 14 juin 2012 dont une copie lui a été remise.

2012-68 – Délégation de service public pour l'exploitation de l'aire d'accueil des gens du voyage d'ARQUES-BLENDECQUES et de l'aire de grand passage de SAINT-OMER / Compte-rendu technique et financier – Exercice 2011

Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses voix, prend acte du compte-rendu technique et financier approuvé par délibération du Conseil Communautaire n° 228-12 en date du 14 juin 2012 dont une copie lui a été remise.

2012-69 – Exploitation de l'aire d'accueil des gens du voyage de LONGUENESSE / Compte-rendu technique et financier – Exercice 2011

Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses voix, prend acte du compte-rendu technique et financier approuvé par délibération du Conseil Communautaire n° 229-12 en date du 14 juin 2012 dont une copie lui a été remise.

2012-70 – Collecte et traitement des déchets ménagers – Année 2011/ Rapport annuel sur le prix et la qualité du service

Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses voix, prend acte du rapport annuel approuvé par délibération du Conseil Communautaire n° 234-12 en date du 14 juin 2012 dont une copie lui a été remise.

2012-71 – Gestion d'une fourrière pour animaux / Compte rendu technique et financier du délégataire – Année 2011

Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses voix, prend acte du compte-rendu technique et financier approuvé par délibération du Conseil Communautaire n° 241-12 en date du 14 juin 2012 dont une copie lui a été remise.

2012-72 – Personnel communal – Contrat « prévoyance collective »

La collectivité avait signé un contrat de prévoyance « maintien de salaire / invalidité » mis en place par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Pas-de-Calais en partenariat avec la Mutuelle Nationale Territoriale.

Le C.D.G. du Pas-de-Calais va résilier le contrat de partenariat conclu avec la M.N.T. avec effet du 1er janvier 2013.

La commune ayant désormais la possibilité de participer financièrement à la couverture prévoyance de ses agents, la MNT lui propose un mécanisme permettant de garder le bénéfice d'une couverture prévoyance.

Une copie du tableau détaillant les 4 possibilités envisageables a été remise aux membres du Conseil, qui à l'unanimité de leurs voix, décide de pérenniser le système mis en place par une labellisation avec participation de la commune à hauteur de 5 € par agent et par mois dès le 1er janvier 2013.

2012-73 – Demande de subvention du Lycée Privé Charles Brasseur pour un élève domicilié à HOULLE et scolarisé dans cet établissement

Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses voix, décide d'attribuer une somme de 30 € à cet établissement.

2012-74 – Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (D.E.T.R.) / Appel à projets de l'exercice 2013

Au cours des travaux de réhabilitation du Groupe Scolaire Jules Ferry, le cabinet DC INGENIERIE, en charge du dossier technique « amiante », a diagnostiqué la présence d'amiante dans les dalles de sol et préconisé la pose d'un nouveau revêtement afin de les recouvrir.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses voix, sollicite la participation financière de l'Etat au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2013.

2012-74 / 1 – D.E.T.R. 2013 / Réparations de voirie suite aux intempéries de 2012 et création d'un cheminement piétonnier le long de la R.D. 207

Il s'avère nécessaire de procéder dès cette année à des travaux d'urgence sur certaines rues de la commune pour remédier à la dégradation de la chaussée due aux intempéries récurrentes de ces dernières années ainsi qu'au problème d'évacuation des eaux pluviales à certains endroits

Par ailleurs, en vue d'améliorer la circulation des piétons le long de la R.D. 207, et notamment des élèves se rendant vers les abris bus, il est également programmé la création d'un cheminement piétonnier destiné à relier les équipements de même type déjà existants.

Comme précédemment, la participation financière de l'Etat au titre de la D.E.T.R. est sollicitée

A l'unanimité des voix, les membres du Conseil Municipal donnent leur accord pour l'examen des questions suivantes :

a) Panneaux de signalisation publicitaire sur la commune

Le nouveau propriétaire du camping « Les Charmilles » demande que soient installés des bandeaux pour signaler son terrain. Voir pour implantation aux intersections R.D. 207 / rue de Vincq et rue de Vincq / rue d'Hellebroucq. Devis à demander.

b) Demande de subvention de l'Association du Lycée Jacques Durand

Un courrier a été adressé en Mairie pour solliciter une participation financière afin de promouvoir l'accès au sport du plus grand nombre possible d'élèves de cet établissement. Aucune suite n'y est donnée

c) Demande du Crédit Agricole de MOULLE pour la signature d'une convention de partenariat à l'occasion de l'ouverture d'un livret aux nouveau-nés

Le Conseil Municipal décide de ne pas donner suite et de pérenniser le système actuel : les parents fournissent en Mairie un R.I.B. de l'organisme bancaire de leur choix et la commune y mandate la somme de 15 €

d) Concours « Fleurir le Pas-de-Calais »

Suite au passage du jury, la Municipalité s'est vue remettre un diplôme ainsi qu'un bon pour le retrait d'un arbre.

Des remerciements sont adressés à Monsieur HUYGHE pour son investissement dans cette opération.

e) Groupe scolaire Jules Ferry

- panneau d'affichage extérieur à remplacer
- voir pour inscription du nom de l'école sur une des pilasses de l'entrée

f) E.S.S.O.R.

Plusieurs joueurs ont adressé des courriels en Mairie ou ont écrits des commentaires sur le site internet pour se plaindre du mauvais fonctionnement des douches.

Il est proposé de les inviter à se joindre aux élus qui ont rendez-vous avec l'entreprise SANICHAUFF ce mercredi matin.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 40.